



**DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
EN SEANCE DU 28 DECEMBRE 2023 (article L 2121-25 du CGCT).**

Le quorum ayant été atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

N° DE DELIBERATION	OBJET	SENS DES VOTES		
		POUR	CONTRE	ABS.
071/2023	Protection sociale complémentaire des agents. Participation au dispositif de contrat d'assurance collective avec le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône.	12		
072/2023	Délibération cadre relative au régime indemnitaire des agents de la commune de Peypin.	12		
073/2023	Approbation de la prorogation de la convention d'aménagement forestier avec l'Office National des Forêts.	12		
074/2023	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'aide au fonctionnement des crèches municipales. Année 2024.	12		
075/2023	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'aide à la transition énergétique. Acquisition d'une balayeuse électrique. Année 2024.	12		
076/2023	Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour le remplacement des chaudières fioul des groupes scolaires Pagnol et Bessi. Année 2024.	12		
077/2023	Avenant n°1 au marché de livraison de fioul domestique pour les bâtiments communaux.	12		
078/2023	Délégations du Conseil Municipal au Maire.	11	1	
079/2023	Approbation du renouvellement de bail avec l'association sportive de tir de Peypin.	12		
080/2023	Programme ACTEE2 / SEQUOIA. Approbation de l'avenant n°1 à la convention de partenariat et la convention de reversement n°2 entre la FNCCR, la Métropole Aix-Marseille Provence, l'ALEC, le CPIE et les 29 communes membres.	12		
081/2023	Mise en œuvre de la protection fonctionnelle au profit de M. le Maire.	12		

Peypin, le 28.12.2023



Le Maire,
Jean Marie LEONARDIS